

atteindre 26,7 milliards de dollars, tandis que les importations en provenance de ce pays ont enregistré une hausse de 24 %, passant à 32,2 milliards. En 1998, les exportations canadiennes de services vers les États-Unis et le Mexique ont légèrement progressé, atténuant le déficit habituel du Canada dans ce secteur.

Le domaine de l'informatique et des services d'information, où le degré de spécialisation est élevé, est le secteur du commerce des services dont le taux de croissance a été le plus élevé. Les échanges canado-américains de services informatiques comptent même parmi les relations sectorielles qui ont connu le développement le plus rapide au monde. Les exportations vers les États-Unis ont aussi augmenté dans les secteurs des communications, de l'architecture, de l'ingénierie et d'autres services techniques. Quant aux importations en provenance du pays voisin, elles se sont développées dans des domaines comme les services de gestion et de publicité.

Les échanges de services sont en hausse, mais ils n'équivalent actuellement qu'à 12,4 % du commerce de marchandises avec les États-Unis. Compte tenu de la contribution considérable des services au produit intérieur brut du Canada (près des deux tiers), de la croissance rapide du secteur des services dans les deux économies, et des dispositions de l'ALENA visant à libéraliser le commerce des services entre les pays signataires, il est à prévoir que ces échanges vont s'intensifier.

Bien que Statistique Canada ne le calcule pas de manière aussi détaillée, le commerce des services avec le Mexique enregistre, lui aussi, une progression depuis la mise en vigueur de l'ALENA. Cela tient, pour une bonne part, à la présence accrue des entreprises canadiennes sur le marché mexicain. Ces entreprises sont actives dans le secteur des transports, où elles fournissent des services d'experts-conseils pour la privatisation des chemins de fer et la gestion des nouvelles entreprises ferroviaires qui en sont issues. Les compagnies de charters canadiennes bénéficieront de la libéralisation des services aériens entre nos deux pays. Dans le secteur de l'énergie, des experts-conseils canadiens ont participé à la privatisation des services de distribution et d'acheminement du gaz au Mexique. En agriculture, des fournisseurs canadiens dispensent des services de consultation et de formation dans le domaine de la salubrité des aliments, en plus de prodiguer les avis et l'assistance d'experts en vue de la mise en œuvre du système des points de contrôle critiques pour l'analyse des risques. L'élaboration de programmes de télé-enseignement, la mise sur pied projetée de cliniques privées et la prestation de services de télécommunication sont autant d'aspects qui mettent en évidence la diversification de la présence canadienne dans le secteur mexicain des services. Lorsqu'ils auront été appliqués, les accords de reconnaissance mutuelle négociés sous le régime de l'ALENA dans des domaines comme les services d'experts-conseils en droit et en génie accroîtront encore davantage la place occupée par des entreprises canadiennes dans le secteur des services du Mexique.

L'investissement

L'apport de capitaux est un élément essentiel de la croissance économique. Depuis 1993, l'investissement étranger direct (IED) au Canada a augmenté de 54 % pour atteindre 218 milliards de dollars en 1998. L'ALENA a accru l'attrait du Canada aux yeux des investisseurs étrangers tout en offrant aux Canadiens la possibilité d'investir davantage dans les économies des deux pays partenaires. Les dispositions de l'Accord assurent aux investisseurs un régime plus sûr et plus stable pour prendre leurs décisions car elles leur garantissent un traitement équitable, transparent et non discriminatoire à travers toute la zone de l'ALENA. En contribuant à accroître la compétitivité, l'Accord a également donné lieu à un afflux de capitaux au Canada, ce qui a favorisé la création d'emplois et permis des transferts de précieuses connaissances de pointe. À l'heure actuelle, environ 68 % de l'IED au Canada vient de nos partenaires de l'ALENA.

Depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, l'investissement au Canada a nettement augmenté dans les secteurs des services financiers, du matériel de transport, du matériel automobile, des produits chimiques, de l'énergie, des communications et des aliments et boissons.

L'accroissement de l'IED au Canada depuis le début des années 90 a par ailleurs contribué au renouvellement des installations et de l'outillage. De 1990 à 1998, l'IED dans les machines et le matériel de transport a augmenté de 26 %.